



## Société des Régates de Vannes

Tel : 06 26 73 49 70 ou 06 19 99 59 76  
Club FFV 56009

Allée des frères Cadoret  
56000 VANNES  
email: [srv.vannes@gmail.com](mailto:srv.vannes@gmail.com)  
Club FFH 2388

### Inscription club et demande de licence Temporaire Voile pour l'année 2024

Bonjour,

Pour les participants occasionnels à une régates officielle, il est possible de prendre une licence temporaire pour une journée ou pour 4 jours consécutifs. **Précisez vos dates sur la demande.**

A partir de **deux** week-ends de régates, il est plus intéressant de prendre une licence annuelle, d'autant qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre de l'année N la prise d'une licence annuelle par une personne n'ayant pas été licenciée FFVoile depuis **20 mois** donne le droit à une licence annuelle gratuite l'année N+1.  
Le tarif licence change au 1<sup>er</sup> septembre.

Afin de poursuivre ses actions, la SRV a besoin du soutien financier de ses membres.

Nous offrons un gobelet de bienvenue à chacun de nos membres.

Etre membre de la SRV permet également de bénéficier de 10% sur tous les produits de la SRV (Consommations au Café Society, produits et vêtements SRV, inscriptions aux régates que nous organisons)

Les **Membres Actifs** bénéficient en outre d'une déduction fiscale et d'une invitation sur nos événements festifs et sur les vedettes affrétées sur certaines régates.

Les **Membres Bienfaiteurs** bénéficient en plus d'un polo aux couleurs du club offert. (valeur 45€)

Afin de poursuivre ses actions, la SRV a besoin du soutien financier de ses membres actifs et bienfaiteurs

Merci à tous et bonnes navigations

#### Informations licencié

Nom	
Prenom	
Adresse 1	
Adresse 2	
E-mail	
Téléphone	
Date de Naissance	

#### Type de licence :

Désignation	Prix unitaire	Date(s) Régate
Licence Temporaire une journée	20 €	
Licence temporaire 4 jours consécutifs	35 €	
Licence FFV adulte + <b>soutien Actif</b> à la SRV (cerfa sur 50€)	142 €	Année Civile
Licence FFV adulte + <b>soutien Bienfaiteur</b> à la SRV (cerfa sur 110€)	202 €	Année Civile
Licence FFV adulte + soutien minimal de la SRV	92 €	Année Civile
Licence FFV jeune – de 20 ans + adhésion jeune à la SRV	46 €	Année Civile

Règlement soit :

- **Par virement** IBAN : FR76 1380 7000 2830 0217 5509 583 BIC : CCBPFRPPNAN
  - **Par chèque** du montant global à l'ordre de la "SRVannes"
- Et d'adresser le tout à :

**SRVannes chez Claudine Galey**  
Le grand Trescaut  
La Gorvello  
56250 Sulniac